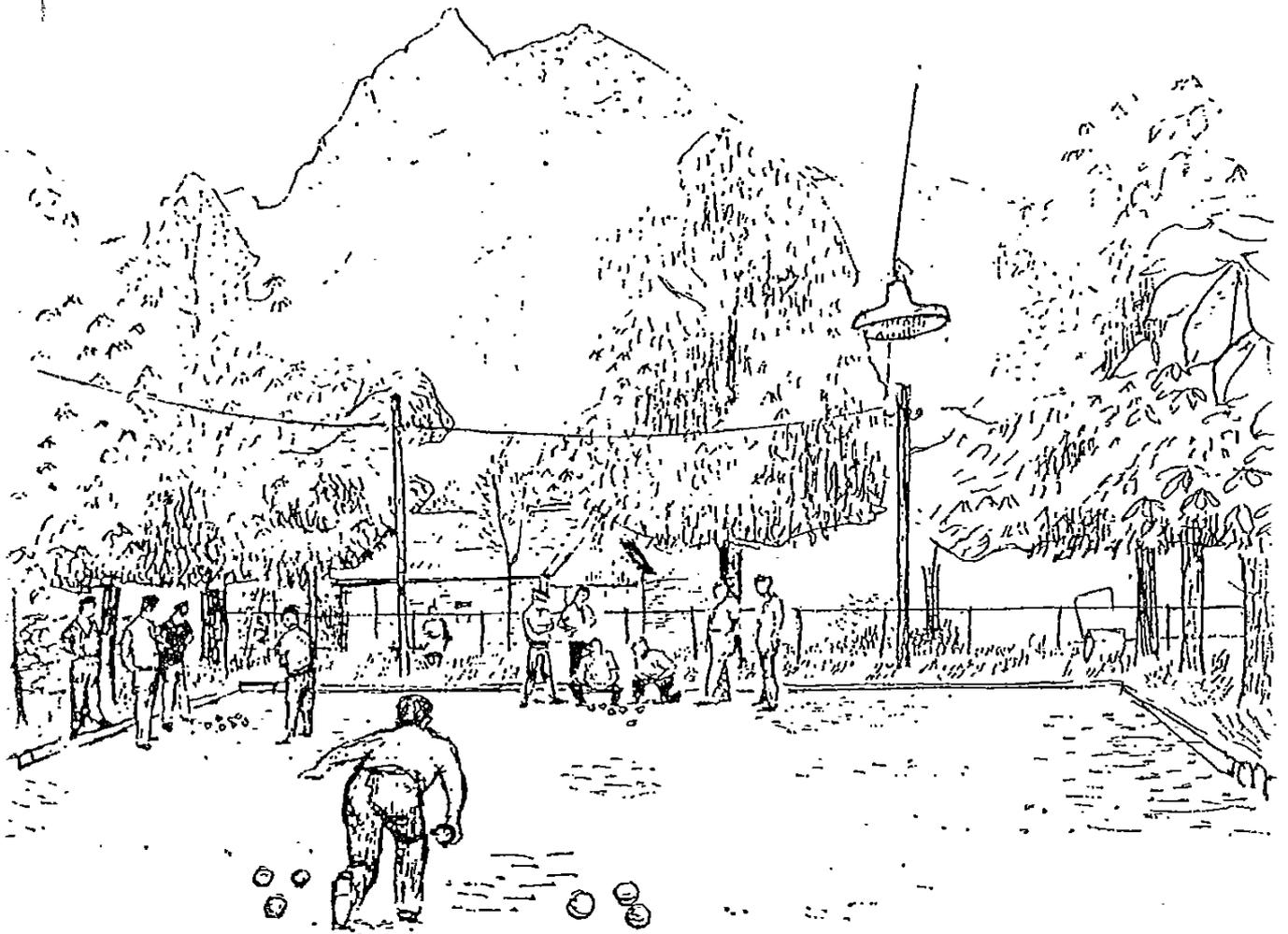


Babnet. Jean

LE PETIT CORPATUS



Hennegou 15.6.

Le journal de la boule. Cor.

JUILLET 1998 N°149

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 MAI 1998

PRESENTS : MM.CARDIN, ROUX, CROCHON, FRANCOU-CARRON,
REYNIER, PASDRMADJIAN, PELLISSIER, GONSOLIN,
CALVAT, DUMENIL, GARAUD.

REPRESENTES : MM.BOULANGER, TISSOT.

ABSENT : M. CORBY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M.GARAUD.

CONVOCATION DU : 16 Mai 1998

ORDRE DU JOUR :

- I) Comptes Administratifs 1997.
- II) Budgets primitifs 1998.
- III) Questions diverses.
- IV) Bilan financier Camping du Lac.

.....

I) Comptes Administratifs 1997 :

1) Compte Administratif 1997 Commune de CORPS :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 1997,
DONNE ACTE au Maire du Compte Administratif, qui peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de 1996	: - 260 404,08
Résultat de l'exercice 1997	: - 1 196 240,38
Résultat cumulé au 31/12/1997	: - 1 456 644,46

Il convient d'autre part de tenir compte pour la section d'INVESTISSEMENT, des restes à réaliser qui sont

en dépenses de :	1 163 226
en recettes de :	95 300

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de 1996	: 1 987 133,12
Résultat de l'exercice 1997	: 1 460 107,96
Résultat définitif au 31/12/1997	: 3 447 241,08

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :
au compte 1068 du Budget primitif 1998 pour sa totalité : 3 447 241,08.

2) Compte Administratif 1997 CCAS :

Les membres présents du Conseil d'Administration, après présentation des comptes de 1997, donnent acte au Maire, Président, du Compte Administratif qui ne fait apparaître aucune opération sur l'année 1997; et décide d'affecter l'excédent de 1958 F.en excédent de fonctionnement reporté sur le Budget Primitif de 1998.

3) Compte Administratif 1997 Régie des Transports :

Après présentation des Documents Budgétaires de l'année 1997, le Conseil Municipal donne acte au Maire du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Code INSEE 35119	REGIE DES TRANSPORTS DE CORPS CORES	CA 1997
------------------	-------------------------------------	---------

COMPTE ADMINISTRATIF - Exécution du budget

RESULTAT DE L'EXERCICE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale.....A		1 153 431,00	1 153 431,00
	Titres de recettes émis*.....B		621 414,99	621 414,99
	Restes à réaliser.....C			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales.....D		891 044,00	891 044,00
	Engagements.....E		822 724,72	822 724,72
	Mandats émis*.....F		822 724,72	822 724,72
	Dépenses engagées non mandatées.....G*(E-F)			
	RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution {B-F} Excédent..... {F-B} Déficit..... Solde des Restes à réaliser {C-G} Excédent..... {G-C} Déficit.....		201 309,73
RESULTAT REPORTE	Excédent.....H			
	Déficit.....I		262 386,35	262 386,35
RESULTAT CUMULE	{résultat de l'exercice + résultat reporté}			
	Excédent.....X Déficit.....Y		463 696,08	463 696,08

* Après déduction des annulations de titres et de mandats

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 1	Part affectée à l'investissement 2	Solde d'exécution 3	Résultat de clôture 4
Investissement				= (1 + 3)
Fonctionnement	- 262 386,35		- 201 309,73	= (1 - 2) + 3
TOTAL	- 262 386,35		- 201 309,73	- 463 696,08

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels qu'ils apparaissent dans le tableau précédent et qui font ressortir un résultat cumulé déficitaire de 463 696,08 qui sera repris au Budget Primitif de 1998 au Compte 002 « Déficit antérieur reporté ».

II) Budgets primitifs 1998.

1) Budget de l'eau :

Le Maire rappelle que la réforme du mode de gestion des Services d'Eau et d'assainissement a rendu obligatoire la création d'un budget annexe ; cette création a été adoptée par Délibération du Conseil Municipal en date du 04 Avril 1998.

Sur proposition du Maire et en application de l'arrêté du 12 Août 1991, le Conseil Municipal décide de voter les mesures d'ordre budgétaire et comptable suivantes :

- Adoption de l'amortissement linéaire et fixation des cadences d'amortissement des biens immobilisés comme suit :

Réseaux d'assainissement	: 20 ans.
Réseaux d'eau, ouvrages de Génie Civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	: 30 ans.
Installations techniques :	
traitement eau potable, pompes, etc.sauf génie civil	: 10 ans.

- Amortissement des Subventions : linéaire.

Le détail des immobilisations transférées au Service de l'eau est donné dans l'annexe ci-dessous;

le Receveur est chargé de passer les écritures de transfert dans la Comptabilité Communale et dans la Comptabilité annexe Eaux et Assainissement selon le tableau joint.

(voir pages suivantes pour les deux tableaux)

MAIRIE DE CORPS TRANSFERT DES IMMOBILISATIONS AU SERVICE ANNEXE DE L'EAU DETAIL DES IMMOBILISATIONS TRANSFEREES							
A) LES DEPENSES							
Nature des travaux :	Montant de la dépense	Durée d'amortiss.t	Année de départ des amortiss.t	Montant amortiss.t annuel	Amortiss.t cumulé au 31/12/1997	Montant résiduel transféré	Nbre années restant à amortir
ADD. Eau Citerne Tuyaux (BONNA)	1 233 440	30	1988	41 114,66	411 148,60	822 293,20	20
ADD. Eau Lac (GRAND)	252 751	30	1996	8 425,03	16 850,06	235 900,84	28
Pompe Toboggan	4 510	10	1996	451,00	902,00	3 608,00	8
ASS.t Lara (BLACHE)	268 061	30	1992	8 935,36	53 612,16	214 448,64	24
Puits Perdu Camp. Lac (GRAND)	20 790	20	1996	1 039,50	2 079,00	18 711,04	18
ASS.t Camp. Lac (SALAVERTE)	46 431	20	1997	2 321,55	2 321,55	44 109,45	19
TOTAL :	1 825 983	10	1998	62 287,10	486 911,37	1 339 071,17	
B) LES SUBVENTIONS							
Nature des travaux :	Montant de la subvention	Durée d'amortiss.t	Année de départ des amortiss.t	Montant amortiss.t annuel	Amortiss.t cumulé au 31/12/1992	Montant résiduel transféré	Nbre années restant à amortir
ADD. Eau Tuyaux (BONNA)	150 000	30	1988	5 000,00	50 000,00	100 000,00	20
ASS.t Lara (BLACHE)	50 840	30	1992	1 694,66	10 167,96	40 672,04	24
ADD. Eau Lac (E.D.F)	142 000	30	1996	4 733,33	9 466,66	132 533,24	28
TOTAL :	342 840			11 427,99	69 634,62	273 205,28	

COMMUNE DE CORPS							
ECRITURES DE TRANSFERT							
COMMUNE (m14)				SERVICE DES EAUX (m49)			
DEBIT		CREDIT		DEBIT		CREDIT	
18	1 825 983,00	21531	1 825 983,00	21531	1 825 983,00	1027	1 825 983,00
1068	486 911,37	21531	486 911,37	21531	486 911,37	1027	486 911,37
16	1 220 327,40	18	1 220 327,40	1027	1 220 327,40	16	1 220 327,40
1021	273 205,28	18	273 205,28	1027	273 205,28	1312	273 205,28

Le Maire présente ensuite les propositions de dépenses et de recettes concernant le Service de l'eau et de l'assainissement pour 1998 :

Page 1098 1998	Commune de CORPS	BP 1098
----------------	------------------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

EAU

CHAP.	Désignation	Budget prévoyant	Restes	Proposé	Voté
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS, AUTRES CHARGES			62 000,00	62 000,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			80 000,00	80 000,00
64	CHARGES DE PERSONNEL			48 000,00	48 000,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES			67 733,00	67 733,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET PROVISIONS			62 288,00	62 288,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)				
SOUS-TOTAL				320 021,00	320 021,00

004	DEPENSES IMPREVUES				
006	AUTOFINANCEMENT COMPL. DE L'INVESTISSEMENT			161 895,00	161 895,00
TOTAL DES DEPENSES				481 916,00	481 916,00
002	DEFICITS ANTERIEURS REPORTEES				
TOTAL DE LA SECTION				481 916,00	481 916,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS				
64	REMBOURS. / REMUNERAT.				
70	VENTE PRODUITS FABR., PREST. DE SERVICES			365 000,00	365 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE				
72	PRODUCTION IMMOBILISEE				
74	SUBVENT. D'EXPLOITATION			105 488,00	105 488,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			11 428,00	11 428,00
78	REPRISE SUR AMORTIS. ET PROVISIONS				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL DES RECETTES				481 916,00	481 916,00
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES				
TOTAL DE LA SECTION				481 916,00	481 916,00
Chap	Libelle	Reporte	Propose	Vale	
13	SUBV. D'INVESTISSEMENT		11 428,00	11 428,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		76 415,00	76 415,00	
23	IMMOBILISAT. EN COURS		174 840,00	174 840,00	
TOTAL DES DEPENSES			262 683,00	262 683,00	
13	SUBV. D'INVESTISSEMENT		38 500,00	38 500,00	
28	AMORTIS. DES IMMOBIL.		62 288,00	62 288,00	
005	AUTOFINANCEMENT COMPL. DE L'INVESTISSEMENT		161 895,00	161 895,00	
TOTAL DES RECETTES			262 683,00	262 683,00	

Après délibération, Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 1998 du service de l'Eau et de l'Assainissement.

2) Budget du CCAS :

Le Maire, Président du Bureau d'Aide Sociale, propose d'affecter le résultat excédentaire de 1997 en dépenses de fonctionnement; accord des membres du CCAS présents.

3) Budget de la Régie des Transports de CORPS :

La présentation des propositions pour 1998 est faite par le Maire; les dépenses et les recettes peuvent se récapituler ainsi :

Code INSEE 11128	REGIE DES TRANSPORTS DE CORPS	BP 1998
------------------	-------------------------------	---------

BALANCE GENERALE

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Proposé	Voté	RECETTES	Proposé	Voté
Dépenses de l'exercice			Recettes de l'exercice		
			Autofinancement complémentaire de la section d'investissement		
Déficits antérieurs reportés			Excédents antérieurs reportés		
Total			Total		

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Proposé	Voté	RECETTES	Proposé	Voté
Dépenses de l'exercice	372 100,00	372 100,00	Recettes de l'exercice	835 797,00	835 797,00
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement					
Déficits antérieurs reportés	463 697,00	463 697,00	Excédents antérieurs reportés		
Total	835 797,00	835 797,00	Total	835 797,00	835 797,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

Chap	Libellé	Budget précédent	Restes	Proposé	Voté
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS, AUTRES CHARGES	52 000,00		22 000,00	22 000,00
61	SERVICES EXTERIEURS	243 000,00		201 100,00	201 100,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIE	564 044,00		112 000,00	112 000,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	32 000,00		37 000,00	37 000,00
64	CHARGES DE PERSONNEL				
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET PROVISIONS				
69	IMPOTS S/ LES BENEFICES ET ASSIMILES				
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)				
SOUS-TOTAL		891 044,00		372 100,00	372 100,00
004	DEPENSES IMPREVUES				
006	AUTOFINANC. COMPLEMENT. SECTION INVESTISSEMENT				
TOTAL DES DEPENSES		891 044,00		372 100,00	372 100,00
002	DEFICITS ANTERIEURS REPORTES	262 387,00		463 697,00	463 697,00
TOTAL DE LA SECTION		1 153 431,00		835 797,00	835 797,00

60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS, AUTRES CHARGES				
699	PRODUIT-REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS				
70	VENTES PRODUITS FABR., PRESTAT. SERVICES, ...	591 500,00		475 682,00	475 682,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)				
72	PRODUCTION IMMOBILISEE				
74	SUBVENTIONS D'EXPLOIT.	561 931,00		360 115,00	360 115,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78	REPRISES SUR AMORTIS. ET PROVISIONS				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL DES RECETTES		1 153 431,00		835 797,00	835 797,00
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPOTES				
TOTAL DE LA SECTION		1 153 431,00		835 797,00	835 797,00

Après délibération, Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 1998 de la Régie des Transports de CORPS.

4) Budget de la Commune de CORPS :

Le Maire présente les propositions pour 1998 résumées dans les tableaux ci-dessous et qui font apparaître, au total des deux sections, un déficit de : - 730 257 F.

BALANCE GENERALE DU BUDGET

Chapitre	Libellés	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	3 131 651,00		331 843,00	3 526 196,00
	TOTAL OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE	3 131 651,00		3 858 039,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			84 450,00	3 447 241,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			247 393,00	
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS REGLEMENTEES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 332 744,00			
18	AFFECTATIONS				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 513,00			
22	IMMOBILISATIONS EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 737 394,00			
24	AFFECTATIONS (CHEZ L'AFFECTANT)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS				
29	PROV. POUR DEPR. (29, 39, 49, 59)				
481..	CHARGES A REPARTIR				
020	DEPENSES IMPREVUES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				78 955,00
45..	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				

BALANCE GENERALE DU BUDGET

(SUITE)

Chapitres	Libellés	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations Régelles	Opérations d'ordre	Opérations Régelles	Opérations d'ordre
	FONCTIONNEMENT	6 971 553,00	78 955,00	7 050 508,00	
	TOTAL OPERATIONS REGELLES ET D'ORDRE	7 050 508,00		7 050 508,00	
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	355 586,00			
61	SERVICES EXTERIEURS	448 025,00			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 239 259,00			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	218 000,00			
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 715 000,00		535 011,00	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 438 883,00			
66	CHARGES FINANCIERES	1 486 800,00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 000,00			
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVIS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE			611 400,00	
713	VARIATION DES STOCKS				
72	TRAVAUX EN REGIE				
73	IMPOTS ET TAXES			3 848 957,00	
74	DOTATION, SUBVENTION ET PARTICIPATIONS			1 531 140,00	
75	AUTRES PRODUITS DES GESTIONS COURANTES			524 000,00	
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		78 955,00		
010	STOCKS				
	TOTAL SECTIONS	10 103 204,00	78 955,00	7 382 351,00	3 526 196,00
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 456 645,00			
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				
	TOTAL GENERAL	11 559 804,00		10 908 547,00	

Code INSEE 38010121

COMMUNE de GORRE CORPS

RD 1998

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil	Variation de taux	Produit résultant de la décision de l'assemblée	Variation du produit
Taxe d'hab	2 740 000	15,630 ‰	0,000 ‰	428 262	0,000 ‰
Foncier bâ	4 323 000	33,470 ‰	0,000 ‰	1 446 908	0,000 ‰
Foncier no	54 000	109,350 ‰	0,000 ‰	59 049	0,000 ‰
Taxe prof	6 180 000	28,120 ‰	0,000 ‰	1 737 816	0,000 ‰
TOTAL	13 297 000			3 672 035	0,000 ‰

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier le taux des quatre contributions directes et d'adopter le Budget Primitif 1998 tel qu'il lui a été présenté.

III) Questions diverses:

- 1) Bilan Financier lac et courrier du 15 Mai 1998 ;
Animation Estivale Plan d'eau du Sautet :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre de Mlle DELIVRY Anne-Catherine, gérante du Camping du lac dans laquelle elle accepte d'organiser le bal du 15 Août avec cependant la condition de clôturer le bal à 1 heure du matin, pour ne pas gêner les familles séjournant au Camping.

Le Maire, d'autre part, fait part de la proposition d'animations de l'Association « Action, Sports d'eau » pour les journée et soirée du 15 Août .

Après discussion et échanges de vues, le Conseil Municipal décide :

- de confier pour le 15 Août 1998 l'animation nocturne à « Action Sports d'eau », avec le tir du feu d'artifice devant l'Ecole de Voile;
- de tirer le feu d'artifice en alternance, la première fois à l'Ecole de Voile, l'année suivante au Camping du lac avec le déroulement du bal suivant le tir, au même endroit.

Enfin la demande d'organiser des sorties en Kayak sur la branche de La Souloise reçoit un avis favorable et Le Maire se charge d'obtenir au plus tôt les autorisations nécessaires.

- 2) Cahier de prescriptions pour les Mesures de Sécurité dans les Campings :

Mme FRANCOU-CARRON Magali se charge du dossier.

- 3) Proposition du SIVOM pour le réaménagement de sa Dette :

Ce dossier sera étudié ultérieurement.

- 4) Demandes de M.BOURRET Lionel :

Pose d'un panneau publicitaire sur poteau d'éclairage : refusé.

Autorisation pour couper l'arbre mort sur la Terrasse du bar l'HELIUM : accordée.

- 5) Implantations de conteneurs :

L'Association des Paralysés de France souhaiterait disposer des conteneurs pour la collecte de textiles au profit des personnes handicapées : avis favorable .

- 6) Bail de location Garage du Canal d'arrosage :

La proposition pour un nouveau bail de location sera étudiée lors d'un prochain Conseil Municipal.

7) Autres questions :

a) Etude pour chaufferie au bois :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la Délibération du Conseil Général en date du 06 Février 1998 concernant les modalités d'intervention du Département, en faveur des Communes, pour la réalisation des chaufferies au bois.

Dans le cadre de la réalisation d'une chaufferie, la procédure à suivre serait la suivante :

- Demander à l'AGEDEN une pré-étude de faisabilité, cette pré-étude étant gratuite;
 - Solliciter ensuite l'engagement d'une étude de faisabilité, avec l'aide de l'AGEDEN et l'assistance d'un bureau d'études techniques, dont le coût est approximativement de 55 000 F., dont 20% à la charge de la Commune.
- Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander à l'AGEDEN de faire une pré-étude de faisabilité, cette pré-étude étant gratuite.

b) Demande des Transports SERRE :

Le MAIRE informe le Conseil Municipal qu'à la demande de M.SERRE A., la Commune de CORPS met à disposition des Transports SERRE un chauffeur pour le remplacement de M.SERRE Alexandre actuellement indisponible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition un chauffeur deux heures par jour et charge Le Maire de passer avec M.SERRE la Convention correspondante.

c) Offre de ramonage 1998 de l'Entreprise MITOLO :

Devis accordé.

d) Lettres diverses portées à la connaissance du Conseil Municipal :

- De M.DELAS, concernant la taxe de séjour 1997;
- De Mlle AVY à propos des déplacements effectués pendant ses heures de travail : cette question sera abordée en Commission du personnel.
- De la Présidente de l'Association S.C.E.V. : une rencontre est souhaitée pour discuter de vive voix de l'aide que la Commune pourrait lui apporter.

e) Possibilité est offerte à la Commune d'insérer dans le Dauphiné Libéré une page publicitaire dans le guide de l'été 1998 pour un coût de 20 000 F. : accord du Conseil Municipal avec recherche de partenaires pour partager le prix de la publication.

VU Le Maire

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,



CORPS AU XX SIECLE

FIN DE LA PERIODE DE 1920 A 1939

Dans le numéro 148 du « Petit Corpatus » paru en mai j'ai écrit :

« Le conseil municipal pendant les années 1930 à 1939 a beaucoup de problèmes à résoudre ».

Parmi ces problèmes, certains plus importants que d'autres, demandent à être résolus rapidement.

Ce sont ceux concernant tout ce qui est indispensable à la vie d'un village et qui permettent son développement : l'eau, l'électricité, l'assainissement, l'hygiène, les routes.

Or notre commune se trouve à cette époque dans une situation financière qui ne lui permet pas d'entreprendre tous les travaux à la fois, dont le coût est très onéreux.

(Ainsi le problème de l'eau qui a commencé le 20 juin 1789 par le projet de construire un canal d'arrosage, pour se terminer en 1936 par celui d'adduction d'eau potable ; et son arrivée dans les habitations a duré plus de 200 ans.

Et ce n'est pas fini ! Car à la dernière réunion du conseil municipal du 4 avril 1998, il a encore été question de canal d'arrosage, et de l'irrigation par aspersion !).

C'est alors que des circonstances favorables se sont présentées facilitant la réalisation de plusieurs projets demeurés en attente, et permettant leur financement.

J'ai cité plusieurs fois au cours de mes comptes-rendus l'importance de l'arrivée du petit train électrique en gare de Corps, transportant voyageurs et marchandises.

J'ai parlé également de l'emploi d'une main d'oeuvre étrangère importante, qui travaille mais aussi consomme, favorisant le développement du commerce, source de revenus pour la commune.

Aujourd'hui, j'ajoute l'importance de l'influence municipale de l'époque, plus ou moins active au début du siècle, mais qui s'est révélée très active et efficace grâce au dynamisme de son maire, (à la fois maire et conseiller général) et des élus qui ont oeuvré à trouver l'aide financière et un appui moral.

Je n'oublie pas l'influence importante de l'école, des maîtres et maitresses qui avaient non seulement le souci d'instruire et éduquer les nombreux enfants qui occupaient 5 classes, mais veillaient aussi à maintenir la vie locale du village, à établir des rapports entre enfants, habitants, travailleurs de la terre, artisans ouvriers, entre enfants du pays et de l'extérieur, permettant le développement d'une vie culturelle associative, politique avec des rapports, des contacts entre école et municipalité.

Corps a eu la chance d'avoir le docteur Peytard comme maire et conseiller général pendant de nombreuses années, pour faire de Corps un village prospère, car il était à la fois un homme politique convaincu mais aussi un bon administrateur et un bon gestionnaire.

Comme moi, vous constaterez en lisant les questions inscrites à l'ordre du jour des assemblées, durant ses nombreux mandats en parcourant le relevé de toutes les délibérations du conseil municipal de l'époque que la municipalité était soucieuse du bien être de ses administrés et de leur avenir.

En 1931 sont prévus - l'électrification du hameau du Coin,

- le goudronnage de la route des Aires.

(L'ordre du jour est bref mais deux faits importants sont mentionnés, et dont vous entendrez parler souvent : l'arrivée de l'électricité, l'entretien des routes.

J'ajoute que Corps célèbre en cette année 1931 un évènement heureux, pour toute l'agglomération, mais aussi pour le diocèse. Deux jeunes gens du village Jean Mazet et Léon Evrard sont ordonnés prêtres dans la basilique de Notre Dame de la Salette, puis célèbrent leur première messe les 2, 3 août 1931 dans l'église de Corps).

En 1932 sont inscrits à l'ordre du jour :

- l'électrification du hameau du Coin et de Boustigue,
 - l'amélioration de la route du Coin
 - le bétonnage du préau de l'école de garçons (actuellement salle polyvalente),
 - l'électrification de L'adverseil, Les Touches,
 - l'adduction d'eau potable,
 - un projet d'égoûts,
 - projet d'un nouvel abattoir,
 - le regroupement des communes,
- (le commerce à Corps est florissant).

L'inauguration de la gare, de l'arrivée du train en 1932 est un évènement très important pour le village. La famille Bouraud s'installe comme hôtelier à l'hôtel de la Poste. C'est aussi l'arrivée d'un deuxième garagiste Albert Rivière et de sa famille, d'un troisième boucher : Marius Galvin.

En 1933 a lieu - la vente du four de St Brême,

- le projet de la création d'un bac sur le lac du Sauter.

(La vente du four de St Brême qui témoigne que les habitants du village pouvaient se suffire eux mêmes, marque le prélude du départ des St Brémois, et de leur exil.)

Pour la première fois, il est fait allusion, au cours d'une réunion du conseil municipal, de la construction d'un barrage, et d'un lac artificiel sur le Drac.

Les Ambelons qui n'auront plus qu'un tronçon de route pour aller à Corps après la disparition du Pont d'Ambel et du hameau du Périer, ont besoin d'une nouvelle route qui rejoindra la route nationale par le Pont du Loup, ou viendront à Corps en faisant le tour par le plateau de Pellafol entraînant ainsi une perte de temps et un trajet plus long.

La création d'un bac allant d'une rive à l'autre transportant passagers, voitures, animaux, marchandises, est indispensable pour desservir Ambel.

En 1934 à l'ordre du jour sont inscrits :

- la construction d'un syndicat intercommunal entre la Salette Fallavaux et Corps,
- l'inspection médicale scolaire,
- la création d'un réseau d'égoûts,
- la création d'une place publique à la Combe de Lara.

Voilà que l'on reparle encore de l'eau pour résoudre le problème de l'eau potable à Corps, avec la création d'un syndicat d'une durée de 5 ans, pour le captage des sources situées sur le territoire de la Salette. Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Corps.

Mrs Fege Pierre et Dumas Emile sont désignés pour représenter la commune, au comité syndical.

Les ressources seront réalisées au moyen d'un emprunt remboursable en 30 ans, contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations, d'un montant de 1 275 000 F.

Une commission est nommée par le conseil municipal comprenant le docteur Peytard maire, Mr Bernard, Mr Brunet Jules, Mr Rostaing Jacques, Mr Garnier ingénieur des Ponts et Chaussées, Mr Faure ingénieur TPE à Corps.

L'inspection médicale scolaire instaurée, prouve que le corps médical est décidé à protéger la santé de tous les enfants, pour prévenir maladies et épidémies.

Pour la première fois, la municipalité s'intéresse à l'assainissement du village, à l'évacuation des eaux souillées, source de mauvaises odeurs et de l'arrivée d'insectes nuisibles.

En 1935 sont inscrits à l'ordre du jour :

- la présentation du projet de la route touristique de Notre Dame de la Salette,
- l'éclairage des bâtiments communaux,
- la règlementation du tarif des eaux.

Le projet de la création d'un train touristique partant de Corps, passant par la montagne en contournant les Ravioles pour arriver au sanctuaire est abandonné et remplacé par l'aménagement de la route Corps - la Salette.

Le conseil municipal de Corps se préoccupe du prix des branchements d'eau et des abonnements, en prévision de l'adduction d'eau, qui varieront selon les branchements. L'abonné paiera 60F par branchement par an pour 200 litres d'eau par jour, 0,75F par m³ au delà des 200 l. . Les abonnés auront jusqu'au 1er janvier 1936 pour demander à se faire brancher. Passée cette date, les frais de branchements seront complètement à leur charge sans aucune participation de la commune qui a contracté un emprunt de 1 200 000F.

De 1935 à 1937 à l'ordre du jour sont inscrits :

- l'installation de l'eau dans les habitations,
- la construction d'égouts, l'aménagement des W.C,
- le goudronnage des routes.

Mr le Maire a pu obtenir tous les prêts d'argent pour accomplir les travaux indispensables à la vie du pays.

Corps devient un immense chantier avec creusements des tranchées, passerelles en planches pour enfouir conduites d'eau et canalisations d'égouts, travaux effectués par l'entreprise Romersa.

Je n'oublierai jamais les larmes de joie de ma mère, ruisselant sur son visage en ouvrant le robinet d'eau placé sur l'évier en s'écriant :

- « Regardez mes enfants elle coule ! elle coule ! »

Je n'ai pas oublié le violent incendie déclaré dans la rue de l'Homaiellerie au mois d'août, à proximité du dépôt de peinture de l'entreprise Paltani. C'était l'époque des moissons battage du blé, la rentrée de la paille dans les granges, après que les gerbes de blé soient dévorées par la batteuse mécanique installée aux Aires, sur l'emplacement du boulodrome où l'on joue à la pétanque. Mr Louis Freychet en avait la responsabilité, et dirigeait le travail.

L'eau des fontaines, très vite épuisée pour alimenter la pompe à incendie, c'est grâce à la présence des nombreuses personnes venues des villages voisins au marché du jeudi qui se mêlèrent aux Corpatus pour faire la chaîne, que le feu fût maîtrisé en puisant avec des seaux, l'eau des puits du quartier.

Les rues de Corps étaient très mal éclairées et mal pavées, par des pavés mal assemblés ou usés. Il était facile de se tordre les pieds surtout chaussées de souliers à talons hauts.

L'aménagement des W.C dans le pays n'était pas un luxe, compte tenu du nombre de personnes en faisant usage : touristes, promeneurs, pèlerins.

Quant au goudronnage des rues, je crois que bêtes et gens, voitures à cheval ou automobilistes, tout le monde s'en réjouissait.

En 1936 le barrage est construit. La mise en eau du lac est faite. Les riverains en signant la vente de leurs propriétés ont exigé de la part de la société Bonne et Drac qu'un droit de pêche et de chasse soient réservés à leurs familles, et à leurs descendants.

Le conseil municipal propose de créer un règlement de pêche pour les particuliers et les riverains.

Avec les travaux qui s'achèvent au Sautet (pont-barrage) la main d'oeuvre étrangère repart dans son pays, ou sur d'autres chantiers.

Le chômage auquel on n'avait pas pensé, commence à se faire sentir.

Quelques emplois sont créés pour les hommes du village, pour l'entretien et le fonctionnement de l'usine électrique. Mais ils ne suffisent pas à procurer du travail à tous ceux qui étaient cultivateurs, artisans, manoeuvres. Les familles s'inquiètent.

La halle aux grains est pratiquement inutile. La culture des céréales étant en grande partie abandonnée. Les maisons environnantes seront plus aérées, plus ensoleillées. L'emplacement de la halle deviendra « la Place aux Herbes ».

Pour la deuxième fois, le conseil municipal s'occupe du bac et de son utilisation. Le passage à son bord doit être règlementé et placé sous la responsabilité d'un passeur. Des mesures de sécurité seront strictement appliquées, respectées.

En 1937 à l'ordre du jour sont inscrits :

- l'aménagement du jardin de ville,
- le vote de la construction d'une salle des fêtes à Corps,
- l'installation d'un poste à essence à proximité du garage Andrieux,
- l'abreuvoir de la Côte.

Le docteur Peytard maire, souhaite créer des espaces de jeux et verts, pour les enfants qui jouent souvent dans les rues.

La commune pour satisfaire ce besoin, achète au docteur un terrain lui appartenant contigu à la gare, avec pose de barrières, plantation d'arbres et de pelouses.

La projection de films a lieu dans une salle de la mairie, les fêtes publiques, dans les rues ou dans des hangars, garages. Corps a besoin d'une salle des fêtes qui réponde aux besoins artistiques, culturels de la population.

Le projet de la prolongation de la voie ferrée jusqu'à Gap est abandonné. La construction de la salle des fêtes aura lieu à côté de la gare.

En même temps que l'adduction d'eau, la construction d'égoûts, 2 lavoirs et abreuvoirs sont aménagés, l'un place du Temple, l'autre à la Côte.

Le premier permettra de supprimer le canal d'arrosage (découvert et dangereux) utilisé par les lavandières pour faire la lessive été comme hiver, par un lavoir cimenté ainsi qu'un abreuvoir.

Celui de « la Fontaine Neuve » et de « L'abattoir » seront vite abandonnés à cause des difficultés rencontrées pour pousser les brouettes chargées de corbeilles le long des chemins ravinés par la pluie.

Lavoirs et abreuvoirs sont alimentés jour et nuit par de l'eau potable.

En 1938 je ne possède aucun compte rendu des réunions du conseil municipal, qui s'applique à veiller à la fin de l'exécution des travaux pour que Corps soit à l'avenir un village propre, accueillant, où il fait bon vivre !

En 1939 le docteur Peytard, maire conseiller général du canton de Corps, né à Corps le 14 mars 1875, décède des suites de maladie à l'hôpital de Grenoble le 10 avril 1939 à l'âge de 64 ans.

Sa disparition est profondément ressentie parmi la population. Pour beaucoup de personnes il était aussi un ami.

Le village tout entier prépare dans le recueillement ses funérailles auxquelles assistent des personnalités civiles, politiques et militaires qui lui rendent les honneurs.

Le conseil municipal a pour tâche de prévoir la nomination d'un de ses membres pour assurer l'intérim, et de préparer de nouvelles élections pour nommer son successeur.

Les conseillers municipaux sont convoqués le 10 mai 1939 pour une réunion extraordinaire qui a lieu la dimanche 14 mai à 11H.

Etaient présents à cette réunion :

Bernard Augustin	Barbe Paul
Eymard Auguste	Bernard Adrien
Fege Pierre	Galvin Frédéric
Pra Emile	Prayer Pierre
Catelan Georges	Blanchard Raymond
Dumas Emile	Décard Aimé

Absents : néant.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Bernard Augustin, adjoint au maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès verbal de l'élection du 7 mai 1939 et a déclaré installer Mr Décard Aimé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Mr Dumas Emile le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mr Pra Emile.

Election du Maire

Le président après avoir donné lecture des art. : 76.77.80 de la loi du 5 avril 1884 a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après : nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12. Ont obtenu Mr Décard Aimé douze voix.

Mr Décard Aimé ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire.

Puis viennent les signatures de tous les électeurs.

La municipalité a une autre tâche à remplir qui est celle d'accueillir comme il se doit le chef d'Etat : le président Lebrun dont la visite est prévue en juillet pour inaugurer le pont du Sautet, véritable oeuvre d'art qui attire beaucoup de curieux mais aussi des personnalités étrangères.

Les Corpatus qui n'ont pas oublié la grande épreuve qu'ils viennent de subir par la disparition de leur maire, vivent dans l'inquiétude et la crainte de l'avenir, en écoutant les nouvelles alarmantes publiées par la radio.

Beaucoup de jeunes gens sont rappelés pour accomplir une période militaire.

Certains à leur retour trouveront à leur domicile l'ordre de rejoindre leur caserne selon l'ordre et le numéro de leur fascicule.

Drôle de perspective pour eux et leurs familles, qui refusent de croire à un prochain conflit mondial !

J. ARBOUET

(à suivre)

FÊTE DE LA JEUNESSE A CORPS

(Photo paru dans le « Petit Corpatus » N°147)

Sont reconnus en allant de gauche à droite :

Mr GENEVOIX, l'instituteur

GONTARD Julot
CHAIX Louis
FRANCOU André
PRUDHOMME Georges
BARBE Henri

MARTIN Pierre
DUMAS Georges
ROMAN-FAURE Robert
BERNARD Adrien
?

MEAILLE Jean
PELLISSON René
GALVIN Louis
MOUSSIER Louis
?
BERNARD Maurice
ROSTAING Maurice

Il reste 2 garçons à reconnaître...

LA CRÉATION DES PRIEURÉS DE
CORPS, AMBEL, SAINT-LAURENT ET LA PIGNE
PAR LES ABBAYES DE NOVALAISE, BREME, OULX ET LA CLUSE

Corps, 30 mai 1998

Jean Gueydan

Nous avons, Madame ROUX et moi, choisi ce sujet afin que vous profitiez pleinement du voyage à Novalaise le 30 août prochain.

Il fallait qu'avant de partir, vous sachiez tout ce que les Corpatus, les Ambelons, les Prafoulous et les Beaumontais doivent à quatre abbayes du Piémont et à leurs moines des environs de l'an mil:

- Les Bénédictins de Novalaise, puis Breme et Oulx,
- les Augustins, aussi d'Oulx,
- et les Bénédictins de Saint Michel de La Cluse.

L'histoire que je vais vous raconter, en vingt-et-un paragraphes de trois minutes chacun, commencera par une bataille en 732 et elle se terminera, par un mariage, en 1202.

Vous allez donc survoler cinq siècles d'Histoire, mais pas d'Histoire de France car, na l'oubliez pas, Corps n'était pas en France à cette époque.

1 - Charles Martel

Vous savez tous qu'en 732, à la bataille de Poitiers, Charles Martel, duc des Francs, a refoulé les envahisseurs sarrasins qui avaient traversé le détroit de Gibraltar, l'Espagne et les Pyrénées.

Ceux-ci, la route du nord leur étant barrée, refluèrent dans le Midi de la France et trouvèrent la voie libre vers l'est, Languedoc, Provence et Alpes; ils prirent Arles en 735 et Avignon en 737.

Charles Martel les poursuivit, reprit Arles et Avignon et, pour ce qui concernait les Alpes, en chargea un de ses lieutenants, le patrice Abbon; patrice était un titre de l'Empire romain d'Orient et les patrices agissaient au nom de l'empereur.

2 - Le patrice Abbon

Ce patrice Abbon, gouverneur de la Maurienne et de Suse, remplit fort bien sa mission et, en 738, se trouva possesseur des Alpes, par droit de conquête, de Genève à la Méditerranée.

Quelques années auparavant, en 726, il avait créé, avec son oncle Walchin évêque d'Embrun, une abbaye bénédictine à Novalaise, au pied du Mont Cenis, au Piémont disons-nous aujourd'hui.

En 739, après avoir doté deux filles légitimes et deux garçons naturels, il légua à cette abbaye des biens immenses et notamment le Beaumont qu'il avait conquis sur le traître Rickwulf, allié des Sarrasins.

3 - Le seigneur Byzardon

Byzardon était un des lieutenants d'Abbon. Il eut sa part du butin et notamment des terres à Lambesc et à Ambel. La terre d'Ambel correspondait à l'actuel Haut-Beaumont, Ambel, Beaufin, Aspres, Corps et La Salette.

Il fit construire à Ambel un château, en bois couvert de chaume, et l'ensemble de ses terres constituait un grand domaine agricole.

Byzardon eut un fils, Ardradus, qui épousa Leodda et celle-ci accoucha, en 781 à Ambel, d'un garçon que son père nomma Eldrad, nom germanique. Grosse histoire, refus du curé qui expliqua qu'il n'existait pas de Saint Eldrad et qui décida de baptiser l'enfant Pierre.

4 - Eldrad

Eldrad reçut une bonne éducation mais perdit son père et sa mère vers 800, alors qu'il avait à peine 20 ans. Il était fils unique et hérita d'une grosse fortune qu'il utilisa de deux façons:

Il fit d'abord construire à Ambel, vers 805, une église, grande et magnifique nous disent les chroniqueurs de l'époque.

Ensuite il fit bâtir des petites chambres autour de l'église pour y recevoir les malades, les infirmes et les pauvres. Ceux-ci accouraient de fort loin, trop heureux d'y trouver le gîte et le couvert.

C'était très beau, mais trop beau et Eldrad s'y ruina. Il donna tout ce qui lui restait et, vers 812, partit sans savoir où. Il erra pendant un an ou deux en France et dans le nord de l'Italie.

Il se trouva un jour de 814 à Turin et entendit parler de l'abbaye de Novalaise et de ses 500 moines. Il y alla, frappa à la porte, entra et déclara qu'il voulait y rester.

Un an après, en 815, il fut ordonné prêtre; il avait 34 ans.

5 - Eldrad, abbé de Novalaise

Vers 837, un fils naturel de Charlemagne, Hugues, fut nommé abbé de Novalaise et aussi abbé de Saint-Quentin, dans le nord de la France. Sa vocation religieuse nous paraît avoir été assez tiède et, à Novalaise, il se déchargea sur Eldrad de tout le travail à faire.

Tant et si bien qu'à la mort d'Hugues en 844, Eldrad fut élu abbé, à l'unanimité des 500 moines.

Tout tend à prouver que les premières pensées de l'abbé Eldrad allèrent vers son pays natal et que les créations du prieuré d'Ambel puis des églises de Monestier-d'Ambel, d'Ambel, de Saint-Brême, de Corps, d'Aspres, de La Salette et de Saint-Julien datent des environs de 850.

Il faut ajouter Monétier-de-Briançon et plusieurs autres.

Vous savez tous que monestier est une forme ancienne de monastère et que Monestier-d'Ambel et prieuré d'Ambel sont synonymes.

Eldrad mourut en 875, âgé de 94 ans, en odeur de sainteté. Il fut porté par l'Église sur ses autels et la Saint Eldrad est une fête particulière du diocèse de Grenoble.

6 - La deuxième invasion sarrasine

Roland fut tué à Roncevaux en 778; cependant Charlemagne, petit-fils de Charles Martel et sacré empereur par le pape en 800, créa la marche d'Espagne qui mit fin aux invasions sarrasines venant d'Espagne.

Malheureusement les Carolingiens n'avaient pas inventé le droit d'aînesse qui fera la fortune des Capétiens et, à chaque mort d'un roi, son royaume était partagé.

C'est ainsi que la *Francia occidentalis*, qui deviendra la France, s'arrêtait au Rhône et que la *Media Francia* fut à son tour partagée, laissant notre Beaumont dans le royaume de Bourgogne ou dans le royaume de Provence selon les époques.

En 842, des Sarrasins, venus peut-être de Tunis par la Sardaigne et la Corse, ont débarqué près de Saint-Tropez et ont créé un repaire fortifié dans la massif des Maures, à La Garde-Freinet.

Des historiens mentionnent un navire transportant 20 Sarrasins. En tout cas les Sarrasins étaient peu nombreux, peut-être un millier, jamais beaucoup plus.

De La Garde-Freinet, ils partaient razzier les villages voisins, en évitant les villes fortifiées. Mais comme les survivants des habitants raziés souhaitaient ne pas l'être à nouveau et s'éloignaient de La Garde-Freinet, les Sarrasins allaient de plus en plus loin, jusqu'à Bâle, à la frontière actuelle de la France, de la Suisse et de l'Allemagne.

Ces longs parcours les obligeaient à des étapes intermédiaires et l'une fut le Dévoluy, vidé de ses habitants, et que deux postes de garde au nord et au sud suffisaient à protéger. Au surplus qui aurait osé attaquer ces redoutables cavaliers qui coupaient immédiatement le cou de quiconque leur résistait.

Le Champsaur fut leur terrain de chasse favori et les historiens nous disent que toute trace de civilisation en disparut.

7 - Les rezzous de 906

L'année 906 fut particulièrement néfaste. Du Champsaur, du Beaumont, de la Novalaise, plus rien ou presque ne restait: Les hommes tués, les femmes aussi sauf les jeunes et jolies emmenées en esclavage, les animaux volés, les provisions mangées, les maisons brûlées, les arbres coupés.

Il y avait quelques exceptions, d'abord je vous l'ai dit les villes fortifiées et tenant garnison (Embrun, Gap, Grenoble), et ensuite quelques pays inaccessibles à cheval, La Salette notamment où les Sarrasins n'ont jamais pénétré.

On est en droit de penser que de très nombreux Corpatus et Beaumontais se sont réfugiés à La Salette et cela pourrait être une des raisons de l'inexplicable découpe des terres de La Salette en cinq triangles isocèles dont les cinq sommets se rejoignent à l'église, et qui ont formé:

- les premier et troisième : Les Fallavaux;
- les deuxième et cinquième: La Salette proprement dite;
- le quatrième : Saint-Julien.

Quoi qu'il en soit le Beaumont disparut ou presque de la surface du monde, et La Salette resta un îlot habité au milieu d'un désert.

Quant aux moines de la Novalaise, ils se réfugièrent à Turin jusqu'à ce que des Sarrasins incendient Turin en 926. Ils errèrent alors en Lombardie, dans la région de Milan, jusqu'à ce que le marquis d'Ivrée, Adalbert, leur fasse construire un nouveau monastère à Brema, près Pavie en 929. Brema se trouva ainsi successeur de Novalaise.

8 - Quelques réactions

En 935, les Sarrasins réussirent à prendre Grenoble; en 950, vingt-cinq ans après, l'évêque Isarn réussit à les en chasser.

En 942, Hugues d'Arles, roi d'Italie, avec l'appui de navires envoyés par l'empereur romain d'Orient, assiégea La Garde-Freinet. Son parent Béranger en profita pour essayer de le détrôner et de prendre sa place de sorte que Hugues dut lever le siège et repartir en Italie.

En 950, Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, c'est à dire la Suisse francophone, n'arrivait à refouler ni les Sarrasins venant du sud ni les Hongrois venant de l'est; grâce à quelques émissaires habiles, il fit en sorte que Sarrasins et Hongrois se rencontrent et ceux-ci s'entre-tuèrent immédiatement avec ardeur; Conrad et ses troupes surveillaient de loin ces combats et, en fin de journée, exterminaient sans grand risque les survivants épuisés du parti vainqueur et les fuyards du parti vaincu. Cette habile stratégie sauvait les populations civiles tout en préservant la vie des militaires et elle lui valut son surnom de Pacifique.

9 - Saint Mayeul

Mayeul était abbé de Cluny, le plus important personnage de la chrétienté après la pape, et c'était précisément au pape qu'il était allé rendre visite en 972.

Rentrant de Rome à Cluny, Mayeul fut attaqué et capturé par un rezzou.

On a longtemps cru que cette capture s'était produite près d'Orcières en Champsaur car il existe dans la région une fontaine Saint Mayeul); en réalité, il s'agissait d'Orsières, dans le Valais suisse, sur les pentes nord du col de Grand Saint Bernard, au lieu dit Pont des Sarrasins.

Les Sarrasins s'aperçurent vite de la qualité de leur prisonnier et, contrairement à leur habitude d'égorger sur place, ils le tinrent captif et demandèrent une rançon énorme.

Pour la payer, il fallut quêter dans toutes les églises et l'émotion fut énorme.

10 - Guillaume de Provence

C'en était trop. Guillaume de Provence, aidé par de nombreux seigneurs et notamment par Ardouin, marquis de Turin, décida d'en finir et il n'y avait pas trente-six méthodes avec des brigands de grand chemin peu sensibles à l'amour du prochain et aux yeux desquels le pardon valait permission de recommencer.

Par l'est, par le nord, par l'ouest, Guillaume et Ardouin refoulèrent progressivement tous les Sarrasins vers le sud. Ceux-ci évitaient le combat contre des troupes bien armées et, en quelques mois, se trouvaient tous regroupés à La Garde-Freinet.

Un jour de début 973 l'assaut fut donné et tous les Sarrasins furent passés au fil de l'épée. Quelques survivants par ci par là furent capturés ultérieurement et vendus comme esclaves sur le marché d'Arles.

Guillaume de Provence fut alors nommé le Libérateur.

11 - Le grand vide de l'an mil

Les Alpes étaient sauvées mais les Alpes étaient vides ou presque. Dans le Beaumont des hommes avaient survécu mais dans des conditions telles que la civilisation avait reculé d'un millénaire.

Tous les bienfaits que la colonisation avait apportés de Rome avaient disparu.

Les hommes étaient retombés dans un état semi-sauvage.

Cependant des Bénédictins revenaient lentement de Breme à Novalaise; ils créaient aussi un monastère à Oulx, entre Briançon et Suse. A eux se joignaient des Augustins, aussi bien au Mont Cenis, au dessus de la Novalaise, qu'à Oulx, dans le même monastère où, curieusement, Bénédictins et Augustins cohabitaient, chacun selon sa règle.

Et un jour du 11e siècle un petit groupe de Bénédictins venant de Breme et d'Oulx, réapparut sur les ruines calcinées du monestier d'Ambel.

12 - Le monestier d'Ambel

A partir d'ici, les événements se précipitent et, grâce aux moines, il suffira de quelques décennies pour que le Beaumont rattrape le millénaire de civilisation en retard.

Vers 1075, le prieuré d'Ambel était reconstruit.

A son tour, il reconstruisit les églises Notre Dame de La Nativité, à Monestier d'Ambel et St Pierre, à Ambel.

Vers 1100, il créa un second prieuré à Corps.

13 - Le prieuré de Corps

Mieux placé que celui d'Ambel, il ira plus vite en besogne. Il reconstruisit les églises St Pierre (à Corps), Notre Dame de l'Assomption (à Aspres), St Bénigne (devenu St Brême et aujourd'hui sous le lac), Ste Marguerite (à Beaufin), Sts Jean-Baptiste et Jacques (aux Côtes-de-Corps), St Michel (à La Salette), et Notre Dame (à Saint-Julien).

14 - L'évêque de Gap et les Augustins

Les Bénédictins avaient toutes les qualités. Cependant ils avaient un petit défaut aux yeux de l'évêque du lieu; Ils étaient exempts. C'est à dire qu'ils échappaient totalement à l'autorité de l'évêque et relevaient exclusivement de leur Supérieur et du Pape.

L'évêque de Gap, Leodgarius, en français Léger, crut bon de freiner un peu les Bénédictins en faisant appel aux Augustins sur lesquels il avait autorité, puisque, eux, n'étaient pas exempts.

Il fit donc construire vers 1080 un monastère et une église en Beaumont et alla recruter douze Augustins à Oulx:

15 - Le chapitre de Saint Laurent en Beaumont

Pourquoi douze ? Parce que les Augustins d'Oulx avaient le titre de chanoine et vivaient en "chapitre" autour d'une église dite "capitulaire" ou "collégiale". Telle était la règle de leur Ordre.

Arrivés en Beaumont, les douze chanoines estimèrent que l'évêque Léger avait bien fait les choses et lui demandèrent, lorsqu'il vint consacrer l'église en 1081, de la dédier à St Laurent.

Voilà pourquoi le nouveau village a été nommé Saint Laurent en Beaumont.

Dans un très court délai, les Augustins créèrent des exploitations agricoles, chacune avec son église, et ces églises furent dédiées à St Michel, Ste Lucie (qui deviendra Luce), à St Pierre (aux Méyarotz), à St Jean l'Évangéliste (à Quet) et à Notre Dame de l'Assomption (à La Salle).

Les habitants de ces cinq "succursales" et de la maison-mère de Saint Laurent formaient une seule communauté dite de Beaumont et il en est resté ainsi jusqu'en 1644.

16 - Les Bénédictins de Saint Michel de La Cluse

Je vous ai parlé de ce grand personnage qu'était Mayeul, abbé de Cluny. Mais il faut dire que les abbés de Cluny étaient un peu des dictateurs. A Cluny, il fallait obéir, sans hésitation ni murmure.

Cela n'était du goût de tous les Bénédictins et certains préféraient s'affilier à Saint Michel de La Cluse dont les tendances centralisatrices étaient moindres.

Ce monastère, construit en 898 à mi-chemin entre Turin et Suse, ressemble à celui du Mont Saint Michel, avec lequel il n'a cependant aucun lien.

Saint Michel de La Cluse fonda notamment des prieurés à Chamonix en 1091, à La Cluse en Dévoluy et à Saint Maurice de Die.

Saint Maurice de Die essaïmera à son tour en créant un prieuré à La Pigne.

17 - La Maison de la Sainte Croix

Le prieuré de La Pigne reçut le nom de Maison de la Sainte Croix. Vous avez deviné que ce lieu-dit est alors devenu La Croix de La Pigne.

Sitôt installés, les Bénédictins de La Pigne construisirent une église dédiée à St Michel.

Puis, agissant exactement comme les Augustins de Saint Laurent, ils créèrent des succursales agricoles à Pellafol et à La Posterle. Chacune eut son église celle de Pellafol dédiée à St Nicolas et celle de La Posterle à Notre Dame de la Nativité.

18 - L'oeuvre des moines

Les moines apportaient à leurs ouailles une assistance spirituelle dont elles avaient bien besoin car elles étaient proches du néant en ce domaine. Mais ce n'est pas tout.

L'assistance était aussi morale: Reconstitution des principes sur lesquels repose notre civilisation, plus de polygamie, plus de concubinage, plus de mariage entre proches parents, éducation des enfants, répression des crimes et des vols....

Elle était aussi technique: Défrichage, culture, élevage, reconstruction, travaux ménagers...

Et enfin elle était "politique". Dans un pays vide de toute structure administrative ou judiciaire, à une époque où seule comptait la loi du plus fort, c'est à l'ombre des prieurés qu'on trouvait la sécurité nécessaire pour oser semer ce qui produirait récolte plusieurs mois plus tard et à plus forte raison construire ou planter.

Le prieur était le chef du village et le guide, en tous domaines, de ses habitants et un dicton médiéval disait: "Il fait bon vivre sous la crosse des abbés".

19 - Le pape Pascal

Nous savons tous, et ceux qui ne le sauraient pas n'ont pas besoin d'aller bien loin d'ici pour l'apprendre, que la vocation du clergé régulier n'est pas de se substituer au clergé séculier pour assurer la pastorale des paroisses. A chacun son métier.

Telle est la raison qui avait conduit le pape Pascal à décider en 1115 que les moines devaient rentrer dans leurs couvents.

Ni les Bénédictins d'Ambel ou de Corps ni ceux de Saint Michel à La Pigne ni les Augustins de Saint Laurent ne pouvaient désobéir au pape, mais peut-être ne se sont-ils pas trop pressés d'obéir.

Il n'était pas pensable de faire disparaître d'un seul coup tous les prieurés, du monde et aucune maison-mère n'aurait pu accueillir tous les moines. Quant à rester sur place, portes closes, alors qu'on avait tant besoin d'eux, c'eut été, pour les moines, moralement impossible.

En fait, dans le Beaumont, rien ne s'est passé avant 1202.

20 - Le comté de Forcalquier

En 973, la Provence appartenait par droit de conquête, à Guillaume le Libérateur.

En 1054, ses descendants la partagèrent en deux, la branche aînée conservant la Provence proprement dite et la branche cadette recevant le comté de Forcalquier qui allait vers le nord jusqu'au Pont Haut sur la Bonne et incluait le Beaumont.

Les Beaumontais ont toujours été très près de leurs sous et, au 12e siècle, refusaient de payer au comte de Forcalquier les impôts qu'ils lui devaient.

Le 12 septembre 1177, le comte fit une magnifique déclaration dont le texte a été conservé: Puisque tous ceux qui habitent entre la

Séveraisse et le Pont-Haut sur la Bonne ne veulent pas me payer leurs impôts, je me désintéresse d'eux et je leur retire ma protection.

En fait, les Beaumontais trouvaient suffisante la protection que leur apportaient leurs quatre prieurés. Ils versaient à ces prieurés des modestes offrandes annuelles *pro beati Sancti Petrus et Pauli*, pour les bienheureux Saints Pierre et Paul, qui leur coûtaient beaucoup moins cher que les impôts du comte de Forcalquier.

21 - Le mariage de 1202

Mais ne voilà-t-il pas que Béatrix de Sabran-Castellard, dite de Claustral, fille de Gersende de Forcalquier fut fiancée à Guigues-André-Dauphin. Elle reçut en dot la moitié nord du comté de Forcalquier, du pont sur le Buech, au nord de Sisteron, jusqu'au Pont-Haut, y compris les mauvais payeurs du Beaumont.

Le mariage fut célébré en 1202 et le Beaumont provençal devint dauphinois, troquant des comtes de Forcalquier, sans autorité et inefficaces, contre des hommes à poigne.

Le 26 novembre 1261, le dauphin Guigues VII, surnommé Guigonet, avait envoyé à Corps des commissaires pour faire reconnaître ses droits. Les Corpatus baissèrent peut-être un peu le nez, mais, sans discuter, se reconnurent tous hommes-liges de Guigonet et lui payèrent sur-le-champ leurs impôts.

Les dauphins gouvernaient par la force quand ils étaient les plus forts ou par la ruse quand ils étaient les plus faibles, mais ils gouvernaient.

Ils avaient de la suite dans les idées et finissaient toujours par imposer leur volonté.

Ils voulurent prendre la place des prieurés et les prieurs ne demandaient qu'à la leur laisser. Peut être y avait-il des questions basses matérielles telles que les dîmes: Les dauphins les laissèrent bien volontiers aux prieurs. Seule avait de l'importance pour eux la reconnaissance de leur souveraineté et c'est ainsi qu'ils ont créé le Dauphiné.

Les prieurés devinrent des coquilles vides, et les prieurs des simples encaisseurs-répartiteurs de revenus, recevant les dîmes et rémunérant les curés.

L'ère des moines-bâtisseurs avait duré deux siècles; elle était terminée.

Voilà aussi terminées les explications que je voulais vous donner et je peux maintenant répondre aux questions que vous souhaiteriez me poser.

JOURNEE INTERNATIONALE D'ETUDES SUR ST ELDRAD

A L'ABBAYE DE NOVALESE (ITALIE)

LE SAMEDI 29 AOÛT A PARTIR DE 9H45

Un autocar pourra prendre les personnes intéressées à PELLAFOL à 5H et à CORPS à 5H15.

Prix : 100 F. Repas du midi à l'abbaye de Novalesse : Prix 150 F. Retour à CORPS vers 20H.

Celles et ceux qui le désirent sont priés de s'inscrire avant le 10 Août :

Chez Gisèle ROUX LE CLICHE,

UNE RENCONTRE AUTOUR DE St ELDRAD

Vendredi 17 Juillet, l'église d'AMBEL était trop petite pour accueillir les paroissiens des alentours, ainsi que ceux de NOVALESE et de SUZE réunis, pour une célébration en l'honneur de St ELDRAD, né à AMBEL en l'an 781.

C'était une grande joie pour certains de se retrouver et d'assister à la messe célébrée par un Père de Novalesse, entouré du Père Paul de La Salette et du Père Damien de La Mure ; en présence des élus locaux des environs et des sympathisants de St ELDRAD.

C'est en 739, après avoir doté deux filles légitimes et deux garçons naturels, que Patrice ABBON, gouverneur de la Maurienne et de Suze, se trouva possesseur des Alpes par droit de conquête, de Genève à la Méditerranée.

Le Seigneur BYZARDON était un des lieutenant d'ABBON. Il eut sa part de butin et notamment des terres à LAMBESC et AMBEL.

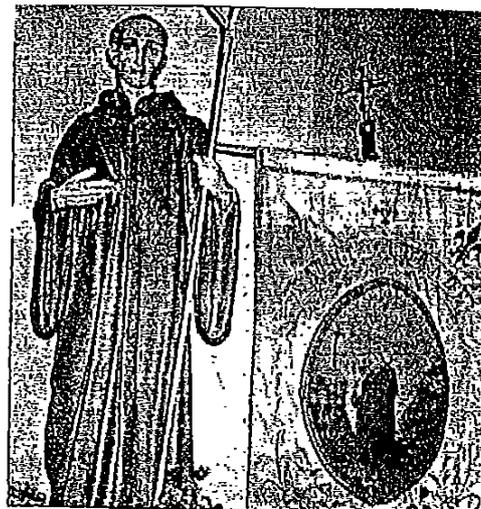
Il fit construire à AMBEL un château, en bois couvert de chaume ; l'ensemble de ses terres constituait un grand domaine agricole.

ELDRAD reçut une bonne éducation, mais se trouva orphelin vers l'an 800, alors qu'il avait à peine 20 ans. Il était fils unique et hérita d'une grosse fortune qu'il utilisa de deux façons : d'abord il fit construire à AMBEL vers 805, une église, grande et magnifique, et fit bâtir autour des petites chambres pour y recevoir les malades les infirmes et les pauvres.

ELDRAD est mort à Novalesse en 875, âgée de 94 ans. Et c'est à sa mémoire qu'après la cérémonie, le verre de l'amitié était offert par Jean-Claude ABERT, Maire d'AMBEL, aux élus des environs et à toute l'assemblée.



Pendant la célébration de la messe.



La statue de Saint-Eldrad.

INFORMATIONS-HORAIRE DES MESSES

AOÛT 1998

- Dimanche 02 : Messe à 11h00 à CORPS
Dimanche 09 : Messe à 9h30 à CORPS
Dimanche 16 : Messe à 9h30 à CORPS et à 11H00 à PELLAFOL
Dimanche 23 : Messe à 11h00 à CORPS
Dimanche 30 : Messe à 11h00 à LA SALETTE (village)

SEPTEMBRE 1998

- Dimanche 06 : Messe à 11h00 à LA SALLE EN BEAUMONT
VISITE PASTORALE DE NOTRE EVEQUE
Samedi 12 : CORPS- 18h00: Eucharistie à CORPS
Dimanche 13 : 10h30- Messe dans l'Eglise rénovée de MONESTIER D'AMBEL
13h00- Repas à PELLAFOL

CALENDRIER DES FÊTES DANS LA COMMUNE DE CORPS

AOÛT

- Samedi 1er: Concert Musique à l'Eglise
Festival Films de Montagne- L.V.T CORPS
- Dimanche 2: « »
- Vendredi 7: Visite commentée du village
Week-end Photo
- Samedi 8: « »
Challenge de Foot Louis GALVIN à 16h
Concert Musique à l'Eglise
Journée du vélo
- Lundi 10: Début Tournoi de Tennis Amical
Début semaine exposition
- Jeudi 13: Foire à la brocante
- Vendredi 14: Concert Musique à l'Eglise
- Samedi 15: Feu d'artifice et bal - Lac du SAUTET
Finale Tournoi Tennis Amical
- Dimanche 16: Fin semaine exposition
- Mercredi 19: Visite commentée du village
- Samedi 22: Concours de boules
Méchoui du FCO
Course d'Orientation

SEPTEMBRE

- Dimanche 6: Concentration randonnée pédestre cantonale
- Dimanche 13: Inauguration de l'Eglise - Visite pastorale de l'Evêque -
Chorale de CORPS. MONESTIER D'AMBEL
- Samedi 19: Week-end des amoureux du livre
- Dimanche 20: « »

SORTIES 1998 KUKLOS Club de Montagne de CORPS :

Prix des cotisations au Club :

CARTE CLUB SEULE : 50,00 F.

CARTE F.F.M.E. : 225,00 F.(Adulte) ; 175,00 F.(- 18 ans.)

PRIX DES SORTIES : (Membres du KUKLOS)

(Transport compris) .

RANDONNEE MOYENNE MONTAGNE : 30,00 F (Adulte) ; 20,00 F. (-13 ans)

ECOLE D'ESCALADE (carte F.F.M.E. OBLIGATOIRE) :

30,00 F (Adulte) ; 20,00 F (-13 ans)

RANDONNEE HAUTE MONTAGNE (carte F.F.M.E. obligatoire) :

50,00 F.

* Inscriptions et renseignements :

OFFICE DU TOURISME

Tel : 04 76 30 03 85

- Inscription obligatoire : et paiement au plus tard la veille 18H00.

- NB. Annulation d'une sortie :

- Si moins de trois personnes,

- Si mauvais temps,

Téléphoner la veille entre 18H et 19H pour confirmation de la sortie
(Tel : 04 76 30 03 85)

- Carte du KUKLOS OBLIGATOIRE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, la chorale a célébré le 21 juin la Fête de la musique à partir de 19H, composée d'une vingtaine de chanteuses et chanteurs, sous la conduite de Sophie DONNET, chef de la chorale. Une aubade a été donnée dans les différents quartiers du village, pour la plus grande joie des amateurs. Un groupe de chanteurs Belges de passage est venu se joindre à la chorale pour chanter quelques couplets.

Ensuite les membres de la chorale se retrouvaient au Restaurant « Le Boustigue », pour partager un excellent repas, dans la joie et l'amitié, sans oublier quelques chants.



20 ANS DEJA POUR L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Dimanche 21 Juin, l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou avait rassemblé, tous ses membres et les sympathisants, pour fêter les 20 ans de l'Association.

L'Association « Traditions et Rigodons » a donné l'ambiance à cet anniversaire et chacun a apprécié les chants et les danses d'autrefois.

La Présidente a rappelé comment s'était créée en 1977 cette Association. C'est le club Léo Lagrange qui était venu s'installer pendant les vacances dans notre village, et nous avait appris à faire le journal « LE PETIT CORPATUS » qui a survécu jusqu'à présent et qui sort tous les 2 mois à 220 exemplaires.

Mme Juliette ARBOUET, au nom de l'Association remettait une composition florale à la Présidente Gisèle ROUX, qui a remercié toute l'assemblée, avant de partager deux magnifiques et délicieux gâteaux, et de servir des boissons fraîches à chacun.

Cet anniversaire a été très apprécié et nous souhaitons que l'Association durera encore de nombreuses années.

INCENDIE A LA MAISON DE RETRAITE

Le 26 Juin dans l'après-midi, la terreur s'est installé à la Maison de Retraite et dans le village, le feu venait de prendre sous le toit et s'intensifiait.

Aussitôt, les pompiers de Corps étaient sur les lieux et faisaient appel aux pompiers de La Mure et de Mens, qui ensemble essayaient de le maîtriser.

Par chance, plus de la moitié des pensionnaires étaient dans la cour, et le personnel présent évacuait aussitôt ceux qui étaient encore dans leur chambre.

Le Village de Vacances les accueillait pour une soirée et le lendemain, tous avaient trouvé un toit dans le département. Un grand merci à tous pour l'aide qu'ils ont apporté.

A l'heure actuelle, ils ont intégré la nouvelle Maison de Retraite, et ont retrouvé Corps avec plaisir.

L'UNION DES COMMERCANTS DE CORPS-LA SALETTE

Les deux journées de l'Union des Commerçants se sont déroulées dans une bonne ambiance. La première soirée avait commencé par un bal avec un orchestre Gapençais qui entraînait tous les danseurs et danseuses dans une soirée endiablée.

Pendant les deux jours, les baptêmes en hélicoptère ont attiré beaucoup de monde.

Et le dimanche, il y avait le concours du plus beau chien et du plus beau chat, tous ayant une récompense, accompagné par les cors de chasse et le travail du cuir.

Puis vers 16 heures, c'était la Fête du Cochon préparée par les bouchers, qui offraient la dégustation de tourte de viande, de boudin et autres bonnes choses.

Le soleil étant de la partie, tous ont passé une agréable journée.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

La bibliothèque municipale de CORPS recevait, samedi 1er Août, ses adhérents et amis, pour le traditionnel partage du pôt de l'amitié.

Une cinquantaine de personnes avait répondu présent et c'est dans une ambiance amicale et détendue que la présidente, Suzette GARAUD, prononçait quelques mots d'accueil.

Monsieur CARDIN, Maire de CORPS, remerciait les bénévoles et rappelait le projet d'extension de la Bibliothèque.

Les participants savouraient les spécialités « fabrication maison » pendant le tirage de la loterie. 1er Prix : une photo encadrée de l'Obiou gagnée par Mme NOËL Josette.

2ème Prix : un coussin rose en patchwork pour Mme ANDRIEUX Isabelle.

28 lots étaient distribués. Le bénéfice de la loterie servira à l'achat de livres et bandes dessinées. Merci à tous, rendez-vous à l'année prochaine.

HORAIRE D'OUVERTURE : JEUDI et SAMEDI de 10H à 12H.

LE CLUB « JOYEUSES RENCONTRES » EN BALADE

Mercredi 3 Juin, le Club Joyeuses Rencontres était de sortie.

Le programme de la journée commençait par le voyage à Lyon où les 25 passagers s'embarquaient pour une croisière sur la Saône avec la rencontre du bateau chapelle et le passage d'une écluse et ensuite sur le Rhône pour débarquer à Vienne où les attendait un copieux repas. L'autocar les ramenait ensuite à Lyon pour la visite des ateliers des Canuts et du Musée de la soie.

Soit une journée bien remplie et qui a été appréciée par tous les participants



Le groupe des anciens.

LA FÊTE NATIONALE

Chaque année pour le 14 Juillet, les pompiers prennent en charge l'animation, de la fête nationale.

La grande attraction est toujours la pompe à bras, datant de plus d'un siècle. Cette année, ils avaient choisi la Place Napoléon et nombreux étaient les curieux venus admirer cette petite merveille.

Tous sont partis plus ou moins arrosés, mais contents de voir continuer cette tradition et de participer à la fête.

UN 14 JUILLET BIEN ARROSÉ...

Tout avait été prévu pour un 14 Juillet majestueux avec un spectacle préparé par les jeunes de Corps, et un cheminement vers le parking Prayer, où devait avoir lieu le feu d'artifice et le bal. Malheureusement, la pluie est arrivée un peu trop tôt, et tout est tombé à l'eau...

Cuisine

ENTRÉES

Petites quiches à la basquaise

POUR 4 PERSONNES

Pâte brisée :

- 200 g de farine
- 100 g de beurre
- 1 pincée de sel

Garniture :

- 2 fines tranches de jambon de Bayonne
- 1 poivron rouge
- 2 œufs
- 10 cl de crème fraîche épaisse
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 1 pointe de couteau de piment d'Espelette
- sel, poivre moulu

PRÉPARATION : 45 mn

CUISSON : 20 mn

QUE BOIRE ? Mariez cette recette avec un trouléguy rouge, vin du Pays basque.

PRÉPAREZ LA PÂTE BRISEE : versez la farine tamisée dans un saladier. Ajoutez le beurre froid découpé en petites parcelles. Travaillez du bout des doigts afin d'obtenir un mélange d'aspect sableux. Ajoutez le sel puis faites un trou au milieu et versez 5 cl d'eau froide. Formez une boule de pâte et laissez-la reposer au moins une heure.

PRÉPAREZ LA GARNITURE pendant le repos de la pâte. Éliminez les côtes et les graines du poivron. Découpez la pulpe en petits dés.

PELEZ l'oignon et l'ail et hachez-les finement.

METTES A CHAUFFER l'huile d'olive dans une sauteuse et faites fondre doucement l'oignon, l'ail et le poivron pendant 10 mn. Laissez refroidir.

DECOUPEZ le jambon en très petits morceaux. Dans un saladier, battez les œufs en omelette avec la crème fraîche. Ajoutez le mélange poivron-ail-oignon et le jambon. Assaisonnez avec le piment, du sel et du poivre.

PRECHAUFFEZ le four à 210 °C (th. 7).

ÉTALEZ la pâte et garnissez-en des moules à tartelette. Répartissez la préparation aux poivrons dans les fonds de tartelette. Entourez 15 mn.

ÉTEIGNEZ le four et laissez reposer 5 mn dans le four éteint avant de déguster.

CONSEIL : avec cette recette, vous pouvez réaliser une seule grande tarte, dans ce cas, comptez 30 mn de cuisson.

ENTRÉES

Calzone au fromage de chèvre

POUR 4 PERSONNES

- 250 g de pâte à pain
- 3 cuill. à soupe d'huile d'olive

Garniture :

- 250 g de fromage de chèvre frais
- 1 gros poireau
- 1 laitue
- 250 g d'épinards frais
- 1 botte d'oseille
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 branches de menthe fraîche
- 1 œuf
- 4 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- sel, poivre moulu

PRÉPARATION : 45 mn

CUISSON : 20 mn

QUE BOIRE ? Avec ses arômes floraux, un corbières blanc conviendra très bien.

NETTOYEZ le poireau et émincez-le. Rincez les feuilles de laitue, essorez-les puis ciselez-les.

RINCEZ les épinards et l'oseille. Essorez-les.

Pelez l'oignon et les gousses d'ail. Emincez-les.

METTES A CHAUFFER les 4 cuill. à soupe d'huile dans une cocotte et faites blondir l'oignon et l'ail.

AJOUTEZ les légumes et laissez cuire doucement 20 mn environ. Mélangez souvent et augmentez le feu à la fin pour faire évaporer le jus.

ÉGOUTTEZ ensuite dans une passoire fine.

BATTEZ l'œuf en omelette dans un saladier, ajoutez les légumes cuits, les feuilles de menthe ciselées et le fromage écrasé à la fourchette. Assaisonnez avec la noix de muscade. Salez, poivrez.

PRECHAUFFEZ le four à 210 °C (th. 7).

TRAVAILLEZ la pâte à pain avec 2 cuill. à soupe d'huile d'olive. Étalez-la en un disque de 30 cm de diamètre. Posez-le sur une plaque à pâtisserie.

DEPOSEZ la garniture refroidie sur une moitié du disque. Badigeonnez le tour avec de l'eau puis repliez la pâte en deux afin de former un gros chausson. Appuyez sur les bords pour souder la pâte.

BADIGEONNEZ la surface du chausson avec l'huile d'olive restante. Laissez lever la pâte une dizaine de minutes, dans un endroit tiède.

ENFOURNEZ et laissez cuire 20 mn. Éteignez le four et laissez reposer le chausson 5 mn dans le four éteint avant de le servir.

ENTRÉES

Triangles à la ratatouille

POUR 4 PERSONNES

- 250 g de pâte feuilletée (surgelée) pur beurre
- 1 jaune d'œuf

Ratatouille :

- 1 aubergine
- 1 courgette
- 1 poivron vert
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 belle tomate
- 4 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 1 feuille de laurier
- 1 pointe de couteau de piment en poudre
- 2 branches de basilic frais
- sel
- poivre moulu

PRÉPARATION : 30 mn

CUISSON : 1 h

QUE BOIRE ? Servez un côtes-de-provence rosé sec et fruité.

LAISSÉZ DÉCONGELER la pâte à température ambiante.

RETIREZ les côtes et les graines du poivron. Emincez-le finement. Pelez l'oignon et l'ail. Hachez-les. Pelez et épépinez la tomate.

METTES A CHAUFFER l'huile d'olive dans une cocotte et faites blondir l'oignon, le poivron et l'ail. Ajoutez la pulpe de tomate et le laurier. Salez, poivrez. Couvrez et laissez mijoter 10 mn environ.

RINCEZ la courgette et l'aubergine. Coupez les extrémités puis découpez-les en très petits dés.

AJOUTEZ-LES dans la cocotte, mélangez, couvrez et laissez cuire 30 mn. A la fin, retirez le couvercle pour faire évaporer un maximum de jus. Laissez refroidir.

PRECHAUFFEZ le four à 210 °C (th. 7).

ÉTALEZ la pâte et découpez-la en quatre carrés de 15 cm de côté. Posez les carrés de pâte sur une plaque à pâtisserie.

AJOUTEZ à la ratatouille refroidie le piment et les feuilles de basilic ciselées.

DEPOSEZ de la ratatouille sur chaque carré de pâte. Badigeonnez les bords de pâte avec le jaune d'œuf dilué dans un peu d'eau. Repliez les carrés en deux afin de former des triangles. Badigeonnez la surface des triangles avec le jaune d'œuf restant.

ENFOURNEZ pour une dizaine de minutes.

DÉGUSTEZ très chaud, dès la sortie du four.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement : 1. Perfection - 2. Oseille. Ré - 3. Stalle. Nec - 4. Ti. lo. Vase - 5. Imparfais - 6. Lé. Tarifés - 7. Pi. Ans - 8. Oléoduc. Fi - 9. Néon. Duper - 10. Sen. Mesure.

Verticalement : I. Postillons - II. Estime. Lee - III. Réa. Péon - IV. Filiation - V. Ellora - VI. Clé. Fraude - VII. Té. Valncus - VIII. Naïfs. Pu - IX. Oreste. Fer - X. Nécessaire.

MOTS CASÉS

V	A	R	I	E	T	E	L	E	G	E	R	E
A	V	A	N	C	E	R	I	S	E	R	A	N
R	E	T	U	L	I	P	E	N	O	I	R	
E	R	R	E	R	N	E	G	R	E	S	S	E
U	T	E	R	I	N	S	E	S	I	N		
S	I	N	E	A	N	T	L	E	V	E		
E	R	N	E	S	U	E	I	E	T	E		
E	E	E	S	E	R	I	N	E	E	S		
R	E	F	U	S	E	R	D	O	T	E	R	
E	T	A	T	S	E	T	A	N	S			
A	U	S	S	I	T	O	T	O	U	E		
L	I	T	M	U	S	E	L	E	R	L	I	
I	E	U	E	R	U	M	E	S	S			
T	A	S	S	E	T	T	E	S	E	P	M	
E	E	S	A	U	R	E	S	I	N	E		

COUPE DU MONDE : ENTRE LES CRIS ET LES LARMES

Une dizaine de fidèles supporters de football ont fait tous les aller-retour à Marseille pour voir le monde disputer la plus grande compétition sportive de cette fin de siècle.

Tous avaient l'espoir secret que la France, enfin, devienne championne du Monde.

Ce fameux dimanche soir, plus d'une centaine de personnes, touristes ou Corpatous, pour une fois tous réunis, chantaient la Marseillaise dans les différents bars et restaurants qui retransmettaient le match le plus important de l'histoire du football français.

Dès 20 heures, une heure avant le coup d'envoi, tous les visages crispés étaient grimés aux couleurs nationales. Déjà les tambours, les coups de sifflets et les cris d'encouragement cassaient le silence des rues du village.

A l'intérieur du café du Commerce, de l'Hélium, on avait poussé les tables et les chaises pour mieux s'entasser devant les téléviseurs. On s'agglutinait jusque sur la route pour partager cette heure et demie de tension historique.

Au coup de sifflet final, juste après le dernier but de l'équipe de France multicolore, les cris de joie des uns, les larmes des autres, donnaient à CORPS un visage que nul n'avait jamais vu. Devant la banderole du F.C.O, les feux d'artifice éclataient sur les Fossés accompagnés d'un tracteur spécialement équipé de drapeaux et de tambours, qui allait sillonner les rues du village d'habitude si calmes!

Tous les âges confondus n'en revenaient pas : la France enfin championne du Monde de football !

Et jusque tard dans la nuit, les baignades dans le bassin ont accompagné les klaxons des voitures. La fête fut belle et inoubliable.

Nous aurions tous aimé que cet instant ne finisse pas.....

Franck GARAUD



"La Rebuffat" des Rouies Carnet de course

Cette vaste face Sud Est des Rouies très complexe est extrêmement sauvage. Elle possède tous les ingrédients pour un voyage exceptionnel en haute montagne : du bon rocher, une grande raideur et un éperon Sud-Est ouvert en 1935 par Duchaussoy et Frenco embelli par Gaston Rebuffat et Jean Bouisson en gravissant les deux ressauts intéressants en IV et IV+.

Si le coeur vous en dit, suivez nous dans la "Rebuffat" des Rouies. En remontant la Séveraise, on s'enfonce sur une petite route étroite pendant plus de 20 Km à l'intérieur de la partie méridionale du massif des Ecrins. La situation géographique privilégiée du Valgaudmar permet après des périodes de mauvais temps, le retour rapide de bonnes conditions d'ascension grâce à un excellent ensoleillement. La Chapelle en Valgaudmar n'est plus très loin, on entre petit à petit dans le paysage. 2500m au dessus de nos têtes, l'Olan et la cime du Vallon nous indiquent la direction.

Le terminus se situe dans le grand cirque de Gioberney à 1640m d'altitude. Là, les yeux sont en l'air : Rouies, Sirac, Bans, Oupillous, glaciers suspendu, séracs, chamois, marmottes, et quelques voitures..... Plus de route, pas de téléphérique, et le départ des voies quelques 1000m plus haut. C'est bien ici " le jardin sauvage, là pour le bonheur des hommes, des fleurs....." et nous partons le visiter une fois encore.

On doit franchir les raides contreforts qui soutiennent le refuge du pigeonier. Chargé, deux heures de marche seront nécessaires pour l'atteindre. L'éperon Sud-Est nous tient compagnie pendant toute la montée, et si la lassitude se fait sentir, il faut simplement penser au délicieux repas servi par Georges le gardien et au coup de geneppy (un seul évidemment).

Au petit matin, il faudra près de deux heures pour traverser tout le vallon et atteindre la base de l'éperon au bout du glacier de la grande roche. Le soleil arrive très tôt dans la face et l'escalade en III devient très agréable. C'est un enchaînement de petites longueurs qui suivent l'arête. Là-bas du côté de la voie de la rampe quelques pierres roulent en direction du glacier. Sur notre itinéraire, il n'y a pas d'exposition à ce type de projectile, cela rend notre progression beaucoup plus rassurante. Lorsque la voie de la rampe et l'éperon se séparent, le rocher se redresse. L'embellie de Gaston nous propose deux longueurs en IV et IV+ dans le deuxième tiers de notre promenade. Le premier ressaut et une belle longueur de 40m en III et IV ensuite c'est plus facile. On arrive au pied du second ressaut, le départ est raide, on traverse 5m vers la gauche, puis on s'élève 30m dans un dièdre en IV+, à la sortie on poursuit par le fil qui devient plus facile. Là, le coup de patte du maître prend toute sa dimension; escalade esthétique sur du bon rocher dans une ambiance formidable de haute montagne, du soleil et du "gaz". Nous sommes bien dans "la Rebuffat".

Le panorama est somptueux à 3500m d'altitude. Le terrain facile en III que nous rencontrons dans le dernier tiers de l'ascension nous permet de l'apprécier pleinement.

Après 800m d'escalade et les jambes un peu lourdes sur cet éperon qui n'est autre qu'une succession d'éperons dont le parcours reste assez direct, nous feront à la sortie sur le glacier quelques photos qui viendront compléter la collection.

La descente sera rapide par la voie normale. A partir du sommet, une pente raide de neige nous permet de prendre pied sur le glacier. On traverse le plateau en direction du col des rouies pour s'engager ensuite dans le couloir de la voie normale plein Sud qui nous ramène dans le grand vallon.

Journée magique, merci Gaston.

Luc Reynier

Ils sont le chant et l'apesanteur, ils concrétisent notre idéal de liberté. Ils sont les voyageurs volubiles venus du Nord, venus du Sud, ils sont les sédentaires. Nicheurs ou de passage, ils s'adaptent ou disparaissent. En montagne, le tétras-lyre est leur symbole, le conserver vivant est un vrai projet de montagnard.

L'aigle royal

A titre indicatif, 300 à 400 tétras-lyres et 37 couples d'aigles royaux vivent sur l'ensemble du Parc.

Tout est exceptionnel chez ce rapace dont l'envergure oscille entre 210 et 250 cm. La femelle est plus lourde et plus grande que la mâle. Parmi les nombreuses aires d'un couple (2 à 11) visitées, une seule sera restaurée, construite de toute pièces. Les accouplements ont lieu en février, la ponte d'un ou deux oeufs à la mi-mars, les naissances début mai. Dans les alpes, la marmotte constitue sa proie de prédilection. L'hiver, il est contraint à des jeûnes terribles, qui le font errer le long des pieds des versants à la recherche de cadavres de chamois.

La perdrix bartavelle

C'est une espèce en régression, présente uniquement en mon-

tagne. Elle affectionne les milieux peu boisés, bien exposés au soleil, constitués de barres de roches et de landes de genévriers nains. Au cours du mois de mai ont lieu les parades et la recherche de territoire. La ponte et la couvaison se déroulent ensuite jusqu'à la mi-juillet. Dès l'éclosion les jeunes quittent le nid et suivent leur mère, se réfugiant sous son plumage pour se protéger du froid et des prédateurs. La coloration du plumage s'intègre si parfaitement avec le milieu qu'ils sont invisibles; ceci constitue leur meilleure protection.

L'observation pendant toute cette période est difficile. En automne, on observe l'envol des compagnies de perdrix qui se rapprochent des villages dès l'hiver venu.

LES OISEAUX

Le lagopède alpin

Sédentaire, il reste attaché aux pelouses alpines. Après les dernières grandes glaciations du quaternaire, il a suivi le recul glaciaire. La plus remarquable adaptation dont il est capable est certainement la triple mue annuelle qui lui assure invisibilité et isolation au froid. Le lagopède niche à terre et les petits volent dès le dixième jour et sont indépendants dès la dixième semaine.

La gélinotte

La gélinotte est gallinacée de montagne. Elle vit en nous dans les vieilles forêts aux essences mixtes. La présence de sous-bois, de buissons est également important pour le g et le couvert. C'est un superbe oiseau que l'on observe particulièrement jamais très discret grâce à son plumage mottillé... Il signe sa présence, dans les forêts de Valbonnais, par ses fientes. Le spécialiste reconnaîtra son chant fin et discret comme celui du roitelet.

Au détour du chemin.....

Le chamois du lac de Combeynot et du Gioberney.

C'est de juin à septembre que vous pourrez le plus facilement transformer un vieux rêve en réalité. Le vallon qui s'ouvre si bien derrière le Lauzet en Guisane est bien attrayant déjà avec sa

forêt de mélèzes, ses herbes folles, le lac du Combeynot. Ce que la carte ne dit pas, c'est que le chamois s'y plaît et y prospère. Déjà, à une demi-heure du départ, sur les pentes à gauche, à droite, vous pourrez le voir, surtout si vous êtes matinal. Si vous le surprenez près du chemin, vous le verrez exprimer sa grâce et son agilité, volant d'un bloc à l'autre, chuintant de temps à autre pour vous confirmer que vous êtes repéré. Entre Caucase et Pyrénées en passant par la Grèce et la

Turquie, le chamois laisse partout une belle empreinte, mais c'est peut-être dans ce vallon qu'il est le plus beau. Aujourd'hui, plus de 10 000 chamois gambadent dans le Parc national des Ecrins.

Chamois



Les marmottes de Prapic

Du parking de ce hameau d'Orcières, il faut remonter la route qui traverse le village. Au passage un petit parc présente quelques marmottes en captivité. Empruntez la ruelle et en-haut tournez à droite. Après un raidillon, le plateau de Charnière est un des paradis des marmottes (entre 8 et 11h ou entre 16 et 19h en été). Une observation attentive à la jumelle permet mieux découvrir les activités de ce rongeur sympathique et sociable. Environ 140 marmottes vivent sur ce plateau, site majeur d'étude de l'espèce en France.

Les mouflons

Le retour des mouflons entre Grun et Chapelet il y en a actuellement une quinzaine.

Le lièvre variable

Il est l'un des survivants des époques glaciaires par excellence (il vit en Scandinavie et dans l'Arctique). Sa robe est grise, mêlée de brun en été ; l'hiver il est uniformément blanc, sauf la pointe de ses oreilles. Il vit aussi bien dans les pieds d'éboulis qu'en forêt, ou dans les landes discontinues. Opportuniste, il se nourrit de tout (légumineuses et graminées l'été, écorces de genévriers, de saules et de bouleaux, mousses et herbes dénudées l'hiver). Les premières naissances ont lieu au mois d'avril, les autres en juin.

En liberté surveillée.

En 1989 et 1990, 28 animaux capturés en Vanoise sont relâchés près d'Entraigues en zone centrale du parc des Ecrins. C'est un "grand retour" pour ce massif privé de bouquetins des Alpes depuis plus d'un siècle. Observés et suivis grâce aux colliers émetteurs et aux marques auriculaires, la petite population s'est développée. Une opération identique en 1993 et 1995 dans le champsaur en vallée de Champoléon porte à 200 la "néo-population" de bouquetin des Alpes dans le massif des Ecrins.

En attendant les loups.....

Le bouquetin de Champoléon



MONTAGNE AU CORPS !

Samedi 1er août et dimanche 2, le village de vacances de Corps a connu une belle effervescence. Il s'agissait tout simplement de l'ouverture du premier festival intitulé « Montagne au Corps » organisé par le club de montagne, le Kuklos.

La soirée d'inauguration avait su remplir la salle de l'Obiou, prêtée pour la circonstance par Michel Perrot. Normal, puisque Patrick EDLINGER en personne, était venu parrainer cette jeune manifestation. Le grimpeur fabuleux proposait, entre autres, de découvrir en avant première les images d'un film sur le Verdon réalisé pour le magazine Roc 'n Wall (dont Patrick Edlinger est le rédacteur en chef).

Salle également bien remplie le dimanche soir puisque Jean-Mi Asselin (Un Corpatus exilé) revenait au pays pour parler d'Himalaya et de hautes altitudes.

Ce coup d'essai mérite d'être renouvelé. Il existe à Corps une âme montagnarde qui le justifie pleinement. Soutenu par le maire Gérard Cardin et les nombreux bénévoles, on doit féliciter Luc Reynier, Stéphane Laurenceau (membre du groupe performance de la Fédération Française de la montagne et de l'escalade) François Mei président du Kuklos et Martine Achard trésorière d'avoir su mener à bien cette initiative. Patrick Edlinger, qui donne rarement des conférences, a d'ors et déjà pris rendez vous pour la prochaine édition. Cette fois ce sera forcément un coup de maître.

J-M Asselin



Patrick Edlinger lors de la répétition de la voie DSF , réalisée pour le lancement du journal Roc 'n wall. C'est dans cette voie qu'il avait tourné 1 ans plus tôt *la vie au bout des doigts*, le film événement des années 80. A partir de là, une nouvelle motivation a envahi le monde de l'escalade.



CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- HUGO** Fils de Pascal et Stéphanie FOURNIER, petit fils de Bruno, arrière petit fils de Léonie FOURNIER.
- MAXENCE** Fils de Michel DELOR et Isabelle NAUBRON, petit fils de Raymonde et André DELOR et de Jacques NAUBRON.
- LOUISE** Fille de Pierre-Frédéric et Corinne GALVIN, soeur de Ombeline, petite fille de Lucette GALVIN.
- MATHILDE** Fille d'Anthony et Laureline LEFEVRE, petite fille de Jacqueline et Pierre MARTIN et arrière petite fille de Jeanne MARTIN.
- ARNAUT** Fils de Camille et Nico VAN DER ZOUW, petit fils de Jacqueline et Pierre MARTIN, et arrière petit fils de Jeanne MARTIN.
- LOUIS** Fils de Emmanuelle PERDIGON et Pierre Emmanuel MARTIN, petit fils de Thérèse Marie et Jean-Marie MARTIN, et arrière petit fils de Jeanne MARTIN.
- GUILLAUME** Fils de Jérôme PONÇON et Isabelle CURT, petit fils de Eliane et Guy PONÇON et Mr et Mme CURT, arrière petit fils de Mathilde et Léon MARY et Mr et Mme Gabriel PONÇON.
- LUCIE**
ROSALIE Fille de Serge et Marie-Pierre PASANISI,
Fille de Sylvain et Sophie PETRIZELLI, soeur de Clara,
Petites filles de Rolande PELLISSIER, et arrières petites filles de Eugène et Mignonne PELLISSIER.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents, et arrières-grands parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 09 Mai, a été célébré le mariage, à SAINT PRYVE, de Cyrille DELCOURTE et Sandrine LE QUELLEC, fille de Nicole et Yvon LE QUELLEC, petite fille de Mme Gisèle PERROT.

Le 13 Juin, Eric BOURRIER, agent DDE, et Nathalie MICHEL ont célébré leur mariage à CORPS.

Le 27 Juin, à l'Eglise de CORPS a été célébré le mariage de Karine ANDRIEUX, fille de Dany et Marc ANDRIEUX, et de Thierry BARNEOUD, fils de Yvette et Jean BARNEOUD, petite fille de Mathilde et Léon MARY.

Le 27 Juin, à QUET EN BEAUMONT, a été célébré le mariage de Ludovic RIGUCCI, et de Anne-Sophie ACHIM, fille de Béna et Guy ACHIM.

Dernièrement, a été célébré le mariage de Pierre Alexandre DRIGUEZ, fils de Denise FOURNIER-DRIGUEZ, petit fils de Léonie FOURNIER, et de Anne-Sophie DUSSERT.

Le 18 Juillet, a été célébré à la Mairie du BOIS D'OINGT, le mariage de Pascal GRAVEZ, gendarme à CORPS et de Chrystèle MONGOIN.

Le 18 Juillet, a été célébré le mariage de Eric ANIC et Laurence ARBOUET, fille de Mireille et Jean-Claude ARBOUET, petite fille de Juliette ARBOUET.

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux couples et sincères félicitations à leur famille.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- | | |
|-------------------|--|
| Nanou SERRE | de BEAUFIN. Epoux de Colette SERRE, Fils de Mr et Mme. Alexandre SERRE, Père et Beau-Père de Alexandre et Chrystèle, de Véronique et Pascal MANZONI et Emmanuel SERRE. |
| Georges VALLA | père et beau-père de Mr et Mme Michel VALLA. |
| Jean AUBAUD | époux de Mme Lucie AUBAUD, originaire de SAINTE-LUCE, décédé à SAINT MARTIN D'HERES. |
| Judith CORREARD | Mère et Belle-Mère de Colette et Mr DUPUY, et de Michel GALLIOZ. |
| Magdeleine GIRAUD | Cousine des familles GIRAUD et BLANCHARD. |

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

L'Association des Paralysés de France organise
la 22^{ème} Campagne Textiles la « Moisson du Cœur »

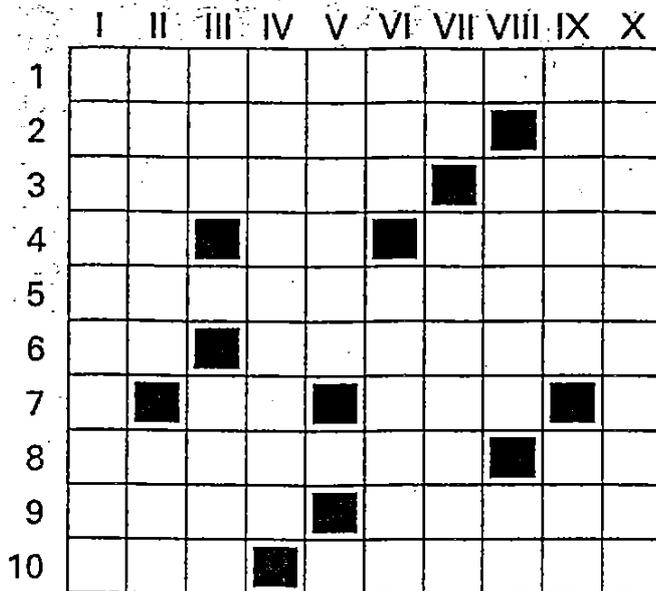
le Samedi 17 Octobre 1998 à partir de 8 h 30

Vous pouvez Retirer vos sacs ou tracts à la Mairie ou dans les lieux de dépôt
à compter du 5 Octobre 1998

Nous manquons de bénévoles pour distribuer les sacs ou les tracts.
Nous contacter avant le 4 OCTOBRE 1997

Tous renseignements : APF au 04 76 43 13 28 demandez Mme Latifa VOÛSSE

Mots croisés



Horizontalement : 1. Elle se situe au plus haut niveau. 2. Ronds - Elle n'est plus tout à fait une île. 3. Box à la française - L'ajout d'un art dénaturé le rend divin. 4. Son double est un petit malin - Elle connut un fâcheux avatar - Elle peut se

poser au fond de son homonyme. 5. Susceptibles de subir une correction. 6. Chemin sur berge - Soumis à un barème. 7. Chiffre pour certains, lettre pour d'autres - Poids lourd. 8. Il conduit ce qui nous permettrade conduire - Mot de mépris. 9. Agent publicitaire - Façon d'avoir. 10. Pièce orientale - Elle est marquée chaque fois qu'elle est battue.

Verticalement : 1. Flux de paroles. 2. Elle donne le sentiment de la valeur ou la valeur du sentiment - Officier de West Point. 3. Pièce de gréement - Vilain sud américain. 4. Façon de descendre. 5. Elle attire les archéologues en Inde. 6. Elle donne le ton - Ne fait pas preuve de civisme. 7. Il est fait pour qu'on le suive - Certainement abattus. 8. Bonnes poires - Forme de pouvoir. 9. Si on le priaît de partir, il valait mieux ne pas prononcer son nom - Son croisement est dangereux. 10. Dont l'emploi ne risque pas de souffrir de la conjoncture.

Mots casés

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ **E**

Mots de 8 lettres : aussitôt - enrênées - estimées - éternels - néfastes - négresse - tasette.

7 lettres : avancer - avertir - érosive - ésérine - interne - linotte - museler - réalité - refuser - vareuse - variété.

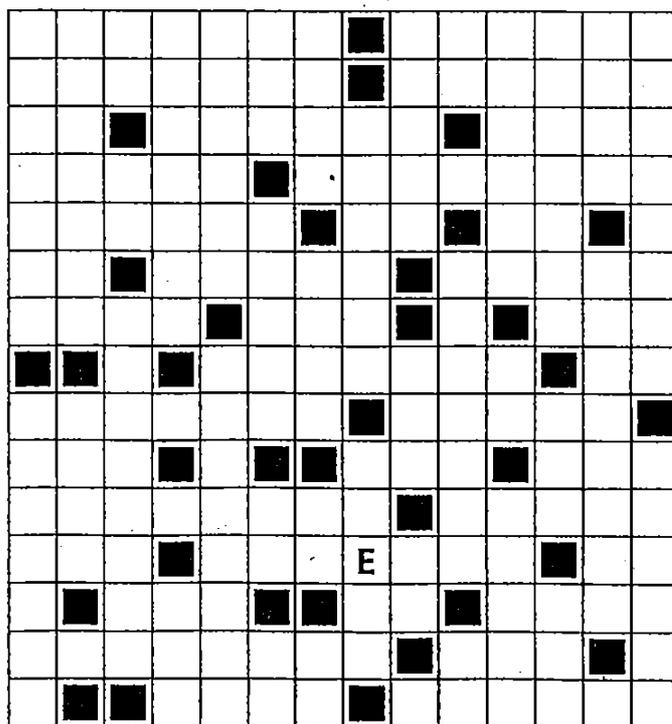
6 lettres : écurie - genèse - lseran - légère - pester - résine - séisme - tulipe - utérin.

5 lettres : doter - errer - levée - liège - nasse - néant - ormes - stère - touée.

4 lettres : Erin - Erne - Esaü - étui - mess - noir - nuer - rais.

3 lettres : ans - eau - épi - éta - été - eue - ide - lit - sep - set - sue - tel - usé.

2 lettres : ès - ès - et - li - lu - os - Râ - ré - ré - ru - se - se - si - si - ta - tu - tu.



SOLUTION

PAGE

CUISINE